



Formation professionnelle pour les adultes

BREVET PROFESSIONNEL AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS ET ENTRETIEN DES ESPACES NATURELS ET RURAUX

Devenez jardinier paysagiste spécialisé

Les objectifs de la formation

- Vous assurer une **formation à forte dimension professionnalisante** avec des apports de connaissances générales, techniques et pratiques dans le domaine des **travaux paysagers et de l'entretien des espaces naturels et ruraux**.
- Vous amener à acquérir des **techniques d'aménagement et d'entretien écologiques des espaces** pour obtenir un diplôme de niveau 4 (équivalent niveau Bac), et préparer votre insertion professionnelle comme **ouvrier paysagiste hautement qualifié ou agent d'entretien d'espaces naturels et ruraux**, avec évolution de carrière possible vers un emploi de **chef d'équipe**.

Les points forts de la formation

- **4 ha d'espaces verts, 130 ha d'espaces agricoles et bocagers** dédiés aux activités pratiques.
- Des **équipements pédagogiques innovants** et une **halle « paysage et environnement »** de 800m² disposant d'ateliers bois, métaux et machinisme.
- Un établissement reconnu pour ses compétences en matière de gestion différenciée des espaces verts.
- Une **formation rémunérée et intégralement prise en charge** par la Région des Pays de la Loire et l'Union Européenne pour les demandeurs d'emploi (dans le cadre du programme régional « VISA METIERS », sous réserve d'éligibilité et d'accord de financement).

Méthodes variées

- Une organisation pédagogique proposée sous forme de **modules** permettant d'adapter votre parcours de formation.
- Une formation axée sur l'acquisition de véritables **compétences professionnelles**.
- Une **alternance** forte entre séquences de formation en centre (1 470 H) et **stages pratiques** en entreprises ou en collectivités (700 H – soit 20 semaines sur l'année).



*Une réponse adaptée
à votre projet professionnel
sur des métiers qui recrutent.*



Les conditions d'admission

- Remplir **l'une des conditions** suivantes :
 - Être titulaire d'un **CAP ou d'un BEP ou d'un BPA** et justifier d'au moins **1 année d'activité professionnelle tout secteur** temps plein (activité salariée et/ou stages et/ou bénévolat).
 - Justifier d'**1 année d'activité professionnelle** temps plein (activité salariée et/ou stages et/ou bénévolat) dans le secteur correspondant aux **finalités du diplôme**.
 - Justifier de **3 années d'expérience professionnelle** temps plein (activité salariée et/ou stages et/ou bénévolat) **tout secteur**.



Principales compétences et activités ciblées :

Gérer, organiser, réaliser un chantier d'entretien :

Entretien des surfaces enherbées : tonte, fauche, éco-pâturage, etc.

Entretien des surfaces plantées : tailles spécifiques, tailles droites, paillages, etc.

Utilisation et entretien du matériel : tondeuse, taille haie, débroussailluse, tronçonneuse, etc.

Gérer, organiser réaliser des chantiers de végétalisation :

Réalisation de semis : gazon, prairie, fleurissement, etc.,

Réalisation de plantations : arbres, arbustes, herbacées

Conduite du matériel : tracteur attelé, mini pelle, etc.

Gérer, organiser et réaliser des chantiers de construction utilisant des techniques contemporaines et traditionnelles :

Réalisation et/ou restauration de dallages, de petites constructions : murets, clôtures, etc.

Réalisation de constructions bois et végétales : clôtures, mobiliers, etc.

Réaliser la taille de fruitiers à pépins :

Réalisation de tailles de formation et sanitaires, tailles de fructification

Utilisation et entretien du petit matériel : sécateurs, sécateurs de force, etc.

Concevoir et proposer un aménagement de jardin à caractère écologique

Concevoir un jardin dans sa globalité et en phase avec son environnement

Composer et proposer des massifs : association de plantes, matériaux, mobiliers, etc.

Concevoir et proposer « un plan de gestion différenciée », pour un espace collectif

Réaliser un « diagnostic simple » : usages, écosystèmes, etc.

Proposer « un plan de gestion différenciée »: modalités d'entretien, planning d'entretien

Choisir et mettre en œuvre des techniques « spécifiques » aux espaces naturels ou ruraux :

En espaces bocagers : entretien et réhabilitation des haies bocagères, taillis, rivières, mares, etc.

En espaces littoraux et rétro-littoraux : gestion et réhabilitation des espaces dunaires, marais, etc.

En espace urbains et péri-urbains : mise en œuvre d'éco-pâturage, de phyto-épuration, etc.

Principales connaissances associées

Les écosystèmes, agroécologie et biologie végétale

Les spécificités des espaces bocagers, littoraux et rétro-littoraux, urbains et péri-urbains

Les végétaux, leurs intérêts et leurs utilisations : végétaux horticoles et indigènes

Les techniques de gestion et d'aménagement

Santé et Sécurité au Travail (SST)

Certificat Individuel d'Application des Produits Phytosanitaires

Insertion professionnelle

- Chef d'équipe, ouvrier qualifié en entreprise de paysage
- Agent d'entretien des espaces naturels et ruraux
- Agent d'espaces verts en collectivité territoriale
- Encadrant technique en insertion, en entreprise adaptée



Validation de la formation

- Validation du diplôme selon le principe des Unités Capitalisables (UC), avec certaines évaluations en situations professionnelles.
- Obtention du diplôme lorsque les 6 UC constitutives du Brevet Professionnel « Aménagements Paysagers » sont acquises. Le bénéfice des UC acquises est conservé à vie (le candidat peut représenter la ou les UC manquantes).